

COMMUNIQUE
CONCERNANT LE PARKING JAULERRY

Saint Jean de Luz, le 20 janvier 2017

Le parking Jaulerry désigne l'espace adjacent à l'ancien garage Lamerain, en bordure de l'avenue de Verdun, de la rue Marion Garay et du boulevard Victor Hugo, qui permet actuellement d'accueillir 25 véhicules en surface. Cet espace, autrefois propriété de la famille Roxas, a été préempté par la Mairie en 1995 en vue d'en faire un lieu public à destination culturelle ou touristique (voir, ci-joint, la délibération du Conseil Municipal de l'époque).

Lors de la concertation organisée courant 2016 par la Mairie au sujet du projet d'aménagement de l'îlot Foch, une **opposition claire et quasi unanime** s'est exprimée contre tous types de construction à l'emplacement de l'actuel parking Jaulerry. Cette opposition s'est manifestée dans le cadre des ateliers¹ organisés par le cabinet Néorama, mandaté par la Mairie, et a été réaffirmée dans le registre mis à disposition du public au service de l'urbanisme l'été dernier, ainsi que sur le site Carticide.

Les raisons à cette opposition sont :

- **Limiter la bétonisation rampante de la ville et préserver ce secteur stratégique d'entrée de ville situé à proximité immédiate des principaux sites classés ou remarquables de la cité et face au port ;**
- **Préserver cet espace de respiration alors que beaucoup de places et d'éléments de végétation ont disparu ces dernières années au profit de constructions à l'esthétique critiquable (Hélianthal, la bétonisation du monument aux morts, Les Erables,...)**
- **Préserver la vue sur la Rhune depuis les espaces publics tels que la place Foch ou la médiathèque,**
- **Respecter les exigences du label « ville d'art et d'histoire » obtenu par Saint-Jean-de-Luz et Ciboure.**

Les propos ambigus du Maire qui parle « d'absence de consensus » concernant le sort du parking Jaulerry ou qui prête aux riverains le souhait de voir construire cet espace - une contre vérité totale - ne manquent pas de soulever l'inquiétude des Luziens !

¹*Nota : Concernant les 3 ateliers de Neorama avec des organisations représentatives de la Ville, les comptes rendus originaux, détaillés, sont en possession de la Municipalité. Ils auraient dû, comme annoncé par Neorama dans son bilan, être annexés au bilan de la concertation publié sur le site internet de la Ville...ce qui n'a pas été le cas et ce qui est fort dommage. En tout état de cause, GARDENA en tient une copie à votre disposition.*

Il y a consensus, pour réclamer que le terrain Jaulerry reste un espace public, ouvert, en lien avec la future esplanade FOCH.

Mesdames, Messieurs les élus,

Dans la perspective du prochain Conseil Municipal qui doit examiner l'éventuelle privatisation du parking Jaulerry, nous vous remercions de veiller au respect de l'intérêt des Luziens et de prendre des décisions cohérentes avec les souhaits exprimés par vos administrés.

Si la Mairie, qui pourtant regrette dans ses vœux le coût des études imposées par la réglementation, a, elle-même volontairement décidé de financer 34 000 euros de concertation (coût de l'intervention de Néorama), c'est certainement pour que les Luziens soient entendus et leurs demandes exaucées.

Le code de l'urbanisme imposant, dans le cadre d'une vente à un promoteur privé, une délibération « motivée » du Conseil Municipal, nous espérons que vous ne céderez pas à un argumentaire tout fait et que vous vous poserez vous-même, en tant que Luzien, la question de la pertinence d'un nouveau bétonnage à l'entrée de la ville, bétonnage dont vous ne connaissez même pas l'ampleur, dans la mesure où aucun projet d'ensemble de l'îlot FOCH n'a encore été présenté.

Nous comptons sur vous !

Pour votre information

L'Association Gardena compte plus d'une centaine d'adhérents luziens, dont un tiers seulement sont des Riverains de l'Îlot Foch. www.associationgardena.fr

Gardena travaille en relation étroite avec d'autres associations locales et a lancé une pétition qui, à ce jour, totalise déjà plus de 700 signatures : www.petitions24.net/saintjeandeluz-alerte